

Regards

sur Anjou

Volume 34, numéro 9 — Novembre 2007

Un vendredi sous les étoiles

Le fabuleux défilé du père Noël!



L'arrondissement d'Anjou est heureux d'inviter l'ensemble de la population à participer à la 5^e édition de son défilé du père Noël, qui aura lieu le vendredi 16 novembre, à 19h. Ce défilé sous les étoiles devrait émerveiller petits et grands et nous donner un avant-goût de la magie du temps des fêtes.

Un grand merci

La Corporation Le Festival Anjou inc. prépare l'événement depuis plusieurs semaines. Le comité organisateur est présidé par M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest. Il est composé de M^{mes} Mariette Jacques, Isabelle Biron, Marie-Michèle Gauthier et de Linda Lafrenière, chef de division à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, ainsi que MM. André Saint-Laurent, Michel Lavoie, Guy St-Laurent et Bernard Gauthier.

Le comité est soutenu par des organismes du milieu angevin, divers services municipaux et publics, des policiers du PDQ 46 du Service de police de la Ville de Montréal, du personnel du Service de sécurité incendie de Montréal ainsi que des commerçants et des entreprises d'Anjou.

Une fête époustouflante

À l'instar des lutins dans l'atelier du père Noël, on s'affaire actuellement à préparer les chars allégoriques, les tableaux animés, les costumes et les autres éléments qui feront de cette soirée une grande réussite. Au total, plus de 400 personnes participent à la réalisation de ce projet.

Au programme: des costumes, de la musique, des numéros de clowns et des animations en tous genres. Les talents locaux seront mis à contribution pour les chorégraphies accompagnant les chars allégoriques, les corps de clairs, les ensembles musicaux et les décors illuminés. Le père Noël et ses amis nous réservent une fête époustouflante sous le thème *Fantaisies givrées*.

Il s'agit d'une idée originale d'un membre du conseil d'administration de la Corporation Le Festival Anjou, M. André Saint-Laurent, qui agit à titre de concepteur et de directeur artistique du défilé.

Apportez votre lettre au père Noël!

Le défilé fournira aux tout-petits l'occasion d'apporter la lettre qu'ils ont écrite au père Noël. Des postiers feront partie du défilé, et les enfants pourront leur remettre en mains propres leur précieuse missive. Ils en prendront bien soin, soyez-en certains!

Apportez votre lampe de poche!

Pour ajouter à la féerie de la soirée, apportez une lampe de poche. Amusez-vous à éclairer les participants de la parade.

Tout au long du trajet, on décore!

Tous les propriétaires des résidences situées le long du parcours du défilé sont invités à décorer leur chez-soi. Ils pourront ainsi participer à notre concours La Belle givrée 2007 et courir la chance de gagner un très beau prix.

Le parcours

Le départ est prévu vers 19h au Centre communautaire Chénier (angle Chénier et Joseph-Renaud). Le défilé empruntera les boulevards Joseph-Renaud, Châteauneuf, Roi-René, Yves-Prévost et Joseph-Renaud avant de terminer son périple de 3,4 km à son point de départ, le Centre Chénier.

À en juger par le temps et les efforts qu'y ont consacrés le comité et les dévoués bénévoles, le défilé du père Noël promet d'être un événement fabuleux pour les tout-petits. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer, le vendredi 16 novembre, à 19h! On vous y attend en grand nombre!

Pour en savoir plus, composez le **514 493-8200**.

Message de Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal

Priorité aux familles et à l'environnement

L'administration d'Anjou pratique depuis fort longtemps une politique proactive, basée sur l'écoute des besoins de ses concitoyens. Les résultats des récentes consultations publiques démontrent que cette voie est grandement appréciée par ceux-ci et que les élus doivent garder le cap, malgré une marge de manœuvre financière très serrée. Même si la majorité a tendance à approuver une légère hausse en retour du maintien, de l'amélioration et / ou de l'ajout de certains services, plusieurs ont toutefois manifesté le souhait de conserver le niveau de taxation actuel. Les citoyens insistent aussi sur le fait que leurs élus assument pleinement les pouvoirs et responsabilités de l'arrondissement en matière de services de proximité. Quant aux principales attentes de la population, le soutien aux jeunes familles, la protection de l'environnement et la sécurité publique représentent de grandes priorités.

En matière de politique familiale, politique que votre arrondissement a initié en octobre 2005, plusieurs Angevins souhaitent que leur administration mette l'accent sur le développement de services s'adressant tout particulièrement aux jeunes familles ayant des bambins de trois ans et moins. Depuis 2006, plusieurs projets ont été complétés: réaménagement du parc du Bocage, installation d'un tapis de gazon synthétique au parc Lucie-Bruneau, création de la Journée portes ouvertes et des fêtes de la rentrée, etc. Sans oublier ceux réalisés en collaboration avec différentes associations, selon un plan d'action assorti de mesures concrètes. Cependant, suite aux consultations publiques, nous ferons les ajustements nécessaires pour répondre à la demande exprimée.

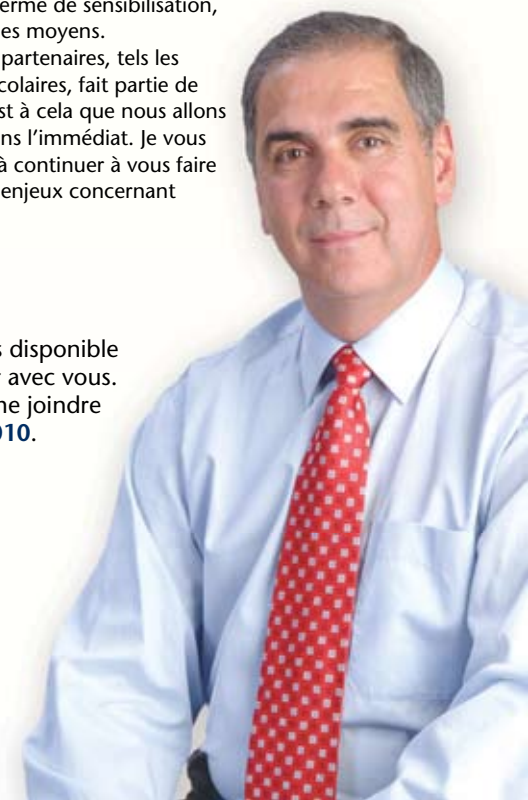
En ce qui a trait à la protection de l'environnement, les citoyens désirent que l'administration angevine s'implique davantage, notamment en matière de récupération. Nous comptons bien agir dans ce domaine et faire preuve d'une bonne dose de créativité malgré les restrictions budgétaires. Néanmoins, la participation volontaire des citoyens, accompagnée d'un changement de nos habitudes de vie, sont essentiels si nous voulons faire d'Anjou un arrondissement réellement «vert». Un tel virage ne peut se limiter à la seule diminution du poids d'un sac de vidange. Il exige une plus grande utilisation du bac de recyclage. Et si l'arrondissement introduit des bacs à compostage sur son territoire, ce qui est un objectif louable et ambitieux, la population participante devra faire preuve de discipline et y mettre les efforts nécessaires pour que cette nouvelle initiative soit couronnée de succès. Le respect des règles d'arrosage et d'entretien des pelouses et espaces verts et l'arrêt des moteurs de véhicules roulant inutilement représentent aussi des mesures favorables à l'environnement.

Bien qu'il puisse y avoir des coûts reliés à l'introduction de nouvelles mesures visant à protéger l'environnement, l'implication pleine et entière des citoyens et citoyennes produira non seulement des bénéfices environnementaux mais éventuellement des économies, voire de nouveaux emplois dans le domaine. En terme de sensibilisation, nombreux sont les moyens.

L'implication de partenaires, tels les établissements scolaires, fait partie de ces moyens. C'est à cela que nous allons nous attarder dans l'immédiat. Je vous encourage tous à continuer à vous faire entendre sur les enjeux concernant notre avenir.

Luis Miranda

Je suis toujours disponible pour échanger avec vous. Vous pouvez me joindre au **514 493-8010**.



Inauguration du nouveau terrain de soccer

C'est le 29 septembre dernier que tous les joueurs de l'Association de soccer Anjou étaient conviés pour fêter non seulement le 25^e anniversaire de l'organisation mais également l'inauguration officielle du terrain synthétique de soccer.

Rappelons qu'une subvention avait été accordée pour la construction du terrain synthétique par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives. Le terrain construit au coût de près d'un million de dollars est parmi les meilleurs de la métropole selon la FIFA.

Une fête à l'image de la saison, sous une température idéale, où plus de 800 joueurs ont pris part à l'événement. Chaque joueur s'est vu remettre un trophée en guise de souvenir de la saison 2007.

Parmi les invités, le député fédéral d'Honoré-Mercier, M. Pablo Rodriguez, la députée provinciale d'Anjou, M^{me} Lise Thériault, le maire d'arrondissement M. Luis Miranda, et ses conseillers, M^{mes} Andrée Hénault et Michelle Zammit ainsi que M. Gilles Beaudry. Les invités ont procédé ensemble à la coupure du ruban symbolique de l'inauguration officielle du terrain de soccer synthétique du parc Lucie-Bruneau.

Soirées-concert

avec Anjou-Desjardins

Soffio e Voce

Le concert de Soffio e Voce, composé de trois chanteurs et de trois clarinettistes, est présenté le vendredi 23 novembre prochain à 20h à l'église Jean XXIII, sise au 7101, avenue de l'Alsace.

Présentée par votre arrondissement et par la Caisse populaire d'Anjou, cette soirée prometteuse reçoit le soutien de l'organisme Culture à la carte pour la logistique.

Les membres de l'ensemble Soffio e Voce, qui ont donné plusieurs concerts à l'étranger, allient la force de la parole chantée avec le son dense et chaleureux des clarinettes.

Les billets, au coût de 10\$ l'unité, sont disponibles dès aujourd'hui, aux heures d'ouverture habituelles, à la bibliothèque Jean-Corbeil et à la succursale. S'il reste des billets à écouler, ils seront disponibles à l'entrée.

Renseignements : **514 493-8200**.

Le Quatuor Ponticello

Le vendredi 7 décembre prochain à 20h, l'arrondissement d'Anjou et la Caisse populaire d'Anjou présenteront le Quatuor Ponticello, à l'église Jean XXIII, située au 7101, avenue de l'Alsace. La logistique de cette soirée est organisée avec le soutien de l'organisme Culture à la carte.

Le Quatuor Ponticello voit le jour à Montréal en 2003. Complices dans la vie comme dans la musique, quatre violoncellistes issus des plus grandes écoles du Québec, Caroline Millot, Ioav Bronchti, Pierre-Alain Bouvrette et Hugo Sanschagrin, s'unissent dans le but de servir la musique sous une forme nouvelle et attrayante. Ainsi mettent-ils en lumière toute la beauté du répertoire allant du concerto grosso d'Antonio Vivaldi en passant par le romantisme d'un Max Bruch dans Kol Nidrei au Tango-Ballade de Thierry Muller.

Vous pouvez vous procurer des billets dès maintenant, au coût de 10\$ l'unité, à la bibliothèque Jean-Corbeil et ou à sa succursale, aux heures d'ouverture régulières.

Si le concert n'est pas présenté à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée.

Veuillez noter que les portes de l'église ouvriront dès 19 h 15. Renseignements : **514 493-8200**.



Desjardins
Caisse populaire d'Anjou

20^e concours de décorations de Noël

C'est avec plaisir que le comité d'embellissement de l'arrondissement d'Anjou invite tous les citoyens à participer à la 20^e édition du Concours de décorations de Noël. Et ce concours ne nécessite aucune inscription.

Pleins feux sur les lumières

Du 7 au 14 décembre, après 18h, les membres du comité parcourront les rues pour choisir les décorations les plus attrayantes. Du 15 au 21 décembre, après 18h, un photographe ira prendre des photos à toutes les adresses préalablement sélectionnées. Pour participer, il vous suffit donc de décorer l'extérieur de votre lieu de résidence et de laisser vos décorations allumées, après 18h, du 7 au 21 décembre.

Que fait le comité d'embellissement ?

Le comité d'embellissement est composé de huit bénévoles, nommés par le conseil d'arrondissement, et d'une représentante de l'arrondissement. Pour sélectionner les plus belles décorations, le comité sillonne le territoire par équipes de deux bénévoles. Ensuite il se réunit pour visionner l'ensemble des photos et procède à un vote qui détermine les plus belles réalisations. Enfin, le comité organise la soirée de remise des plaques honorifiques aux gagnants.

Bonne chance à tous les participants.

Chacun a la chance de gagner !

RÈGLEMENTS DU CONOURS

Catégories

- Maison unifamiliale, duplex et maison de ville
- Balcon
- Condominium
- Commerce

Critères de sélection

- Originalité
- Apparence générale
- Disposition des divers éléments
- Harmonie des couleurs

Sélection des gagnants

Le comité sélectionnera un maximum de deux gagnants par catégories et par quartier. À noter que les gagnants sélectionnés deux années de suite, ou encore deux fois en quatre ans, ne seront pas retenus dans la sélection des gagnants pendant deux années consécutives.

Tous ceux qui illuminent la façade de leur demeure ont une chance de gagner. Les membres du comité sélectionnent les décorations qui répondent aux critères précédemment énoncés.

Rétrospective des fêtes de la rentrée

La rentrée de septembre a été marquée par plusieurs événements culturels d'importance qui ont fait la joie de nombreux citoyens d'Anjou. Expositions de peintures, spectacles et ateliers en tous genres ont notamment souligné l'arrivée d'un automne coloré. Un grand merci à tous les participants !

Exposition des artistes de l'avenue des Jalesnes

Les artistes peintres Lise Lalande, Rachel Ayotte Beauchamp et Thérèse Patry Mueller, ainsi que Danielle Lalande et Caroline Beauchamp nous ont fait découvrir les talents mère-fille. Cet événement, tenu en octobre dernier, a permis aux Angevins d'admirer plus de 50 œuvres exposées. Lors du vernissage, les artistes étaient entourées d'une centaine d'invités. **Bravo mesdames les artistes !**

Vente de livres

Une fois de plus, la vente de 4 170 documents retirés des collections des bibliothèques d'Anjou a été un grand succès. C'est ainsi que près de 600 citoyens ont profité de l'occasion pour enrichir leur bibliothèque personnelle.

Spectacle de Sylvain le magicien

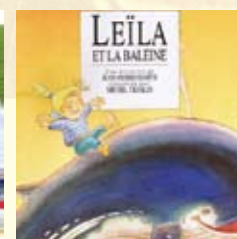
Plus de 60 enfants et parents ont été ébahis par le spectacle de magie ! Tous ont beaucoup apprécié les surprenants numéros présentés avec un grand humour par le magicien Sylvain.

Brocantes

La brocante communautaire et les brocantes maison se sont déroulées sous le signe de la réussite le dimanche 16 septembre. De nombreux citoyens se sont déplacés pour profiter de belles aubaines.

Théâtre pour enfants

Le dimanche 30 septembre dernier, plus de 130 personnes ont assisté au spectacle de Leïla et la baleine, présenté par la troupe La Pointe du Moulin, au Centre Roger-Rousseau. Voilà un classique qui a, encore une fois, été grandement applaudi.



Concours Maisons fleuries 2007

Toutes nos félicitations à nos gagnants !

Chaque année, un grand nombre de citoyens et de citoyennes se donnent beaucoup de mal pour embellir leur demeure, afin de faire de leur environnement un endroit où il fait bon vivre. Le Concours Maisons fleuries a pour but de reconnaître et de récompenser les efforts des artisans qui embellissent le milieu de vie angevin.

Le concours 2007 a connu son couronnement lors d'une cérémonie qui a eu lieu à la mairie d'arrondissement, le 21 septembre dernier. Une plaque commémorative a été remise à chacun des gagnants en présence de M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou, M^{mes} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre, ainsi que MM. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, Alain Fraser, président du Comité d'embellissement 2007, et de plusieurs membres de ce comité.

Nous tenons à remercier vivement tous les membres du Comité pour le magnifique travail qu'ils ont accompli bénévolement.

Félicitations aux gagnantes et aux gagnants, et un gros merci pour leur contribution à notre qualité de vie collective.



1 Quelques gagnants accompagnés de M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou, de M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, et de M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest.

2 D'autres gagnants accompagnés de M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, de M^{mes} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, et Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre, et de M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou.

3 Ces gagnants sont accompagnés de M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, de M^{mes} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, et Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre, et de M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou.

4 Le dernier groupe de gagnants accompagnés de M^{me} Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre, de M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, de M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou, et de M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou.

De gauche à droite, M^{me} Jeannine Lebre, M. Alain Fraser (président) et M^{me} Jacqueline Lacombe du Comité d'embellissement, M^{me} Carole Guilbault, agente technique en horticulture et arboriculture, M^{me} Thérèse Goyette, du Comité d'embellissement, M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou, M^{mes} Claudette Bélanger et Nicole Corbeil du Comité d'embellissement.



Les gagnants Maisons fleuries 2007

SECTEUR COMMERCIAL

QUARTIER 3

Station service Shell
6050, boul. Louis-H.-La Fontaine

QUARTIER 7

Restaurant Melina
(M. Anastasios Soulis)
6401, boul. Roi-René

SECTEUR INDUSTRIEL

QUARTIER 1

Produits de sécurité North Ltée
10 550, boul. Parkway

SECTEUR RÉSIDENTIEL

QUARTIER 1

Les Bénévoles de
la Paroisse Jean XXIII (Église)
7101, avenue de l'Alsace

Famille Boisvert
10 201, boul. les Galeries d'Anjou

Famille Legros
7100, avenue Marie-G.-Lajoie

M^{me} Micheline et M. Donato Turiello
7191, avenue de Pruniers

QUARTIER 2

M^{me} Anna et M. Dominico Spadafora
8371, avenue André-Laurendeau

QUARTIER 3

Les Roseraies d'Anjou, Étape I (Condo)
6900, boulevard des Roseraies

M^{me} Andrée et M. Guy Guenette
5968, avenue du Bocage

Famille Raynault-Perron
6430, Place Val d'Anjou

QUARTIER 4

M^{me} Gisèle et M. Pierre-Paul Barry
6344, avenue Cairns

M^{me} Gaétane et M. André Gélinas
7840, avenue Place d'Aubigny

QUARTIER 5

Famille Beaulieu (balcon)
7501, boulevard Joseph-Renaud,
app. 102

Monica & Hugo
7774, Place Bayeaux

Yolande & Henri
8242, avenue Peterborough

QUARTIER 6

Denis & Monique
8340, boul. Yves-Prévost

Claire Mineau
8367, Place Croissy

Johanne Ouellet
8391, avenue Curé-Clermont

QUARTIER 7

Les familles Arcila et Mejia
8674, avenue Georges

QUARTIER 8

Famille Yip
7390, avenue Baldwin

M^{me} Plante
9270, rue Émile-Legault

Inspection des bornes d'incendie et risque d'eau rouillée



La firme Aqua Data, mandatée par l'arrondissement d'Anjou, effectue une inspection complète des bornes d'incendie du 7 au 30 novembre, entre 7h30 et 17h, sur tout le territoire de l'arrondissement pour s'assurer du respect des normes de sécurité en cas d'incendie. Notez cependant qu'en cas de nécessité et/ou d'urgence, les journées et les heures mentionnées peuvent être modifiées.

En quoi consistent les travaux ?

À l'aide d'un système de miroirs, Aqua Data vérifie le mécanisme de fonctionnement de la bouche d'incendie, mesure la pression d'eau et détermine, s'il y a lieu, les priorités d'intervention. Tout cela vise la sécurité en cas d'incendie.

Conséquemment, il peut y avoir une baisse de pression d'eau accompagnée ou non d'une coloration rougeâtre (rouille). Cela peut occasionner certains désagréments, dont l'apparition de taches sur les tissus.

Lorsque ça «rouille»...

L'arrondissement d'Anjou vous conseille d'ouvrir les robinets d'eau froide et de laisser couler jusqu'à ce que l'eau retrouve son aspect incolore.

Comme il s'agit d'une opération d'envergure sur tout le territoire d'Anjou, il se peut que votre eau soit rouillée à divers intervalles. Nous vous recommandons d'effectuer le lavage des tissus et de la vaisselle en dehors des heures mentionnées ci-haut.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec l'arrondissement d'Anjou au **514 493-8000** ou au **514 493-8008**.

L'arrondissement Anjou s'excuse des incon vénients liés à ces travaux nécessaires au maintien de la qualité du service et vous remercie de votre compréhension.

Vous pouvez garer chez vous ?

Certains de vos voisins ne disposent d'aucun stationnement privé, notamment les locataires. Si vous profitez d'une entrée privée ou d'un garage, veuillez s.v.p. y **garer votre véhicule en tout temps**. Cela permettra à vos voisins de trouver une place. Faites également attention à ne pas vous garer de façon à ce qu'un seul véhicule occupe simultanément deux espaces. Cela empêche le stationnement d'une autre voiture.

Une collecte de feuilles plus écologique !



Vos feuilles seront ramassées les mercredis suivants : 31 octobre, 7, 14 et 21 novembre. Nous vous demandons de placer vos feuilles mortes dans des sacs en plastique, transparents de préférence, bien noués, et de les déposer en bordure de rue dès le mardi soir, après 20h, ou le mercredi matin, avant 7h. Ces feuilles serviront éventuellement à produire du compost. Quand vous ramassez les feuilles, utilisez un râteau plutôt qu'une souffeuse bruyante et polluante. Et pourquoi ne pas économiser l'eau en laissant le boyau d'arrosage de côté lorsqu'on songe à enlever des feuilles dans l'entrée de son garage ?

Alors que nos feuilles ont changé de couleur, demeurons toujours «verts» !

Pour toute autre information : **514 493-8008**.

Bureau du citoyen

Le Bureau du citoyen sera ouvert les samedis 10 et 24 novembre ainsi que le 8 décembre prochains entre 9h et midi. Vous pourrez y rencontrer, sans rendez-vous, l'un de vos élus pour discuter de tout sujet concernant l'arrondissement et faire les suggestions, demandes ou commentaires qui vous tiennent à cœur. Bienvenue!

Samedi 10 novembre:
Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement
District Centre

Samedi 24 novembre:
Rémy Tondreau, conseiller d'arrondissement
District Est

Samedi 8 décembre:
Luis Miranda, maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville de Montréal

Le Bureau est situé
au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Prochaine séance du conseil d'arrondissement

La prochaine séance ordinaire du conseil d'arrondissement aura lieu le mardi 4 décembre à 19h. Elle se tiendra comme d'habitude à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Tous les citoyens y sont les bienvenus.

Des consultations publiques de qualité

Les consultations publiques sur l'avenir et les priorités de l'arrondissement d'Anjou ont été tenues dans la dernière semaine de septembre. Des échanges de qualité ont alors été le lot des discussions entre les élus et plus de 130 personnes fortement engagées.

Ces rencontres suivaient de peu un sondage organisé par l'administration angevine auprès de sa population. À ce sujet, plus de 1 000 résidents des quatre coins de l'arrondissement, toutes catégories confondues, ont répondu. Le questionnaire comprenait des questions précises portant sur les priorités à privilégier, le degré de satisfaction du citoyen et surtout, sa vision d'avenir. Durant la saison estivale, le maire et les membres du conseil d'arrondissement ont rencontré plusieurs familles et nombre d'associations angevines sur les mêmes sujets.

Un grand merci à toutes ces personnes, familles et associations d'Anjou pour leur participation active. Vos élus ont pris bonne note de vos commentaires et sont déjà à revoir les actions qui seront entreprises à court et à moyen termes.



Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication: Aline Boulé
Réalisation et conception graphique: Piranha Tendances
Impression: Les impressions IntraMédia
Tirage: 22 000 exemplaires
Distribution: Société canadienne des postes (Médiaposte)
Téléphone: 514 493-8000
Site Web: ville.montreal.qc.ca/anjou
Dépôt légal: 2^e trimestre 1980

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Copyright 2007 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.

Service aux entreprises

Nouveau centre de recherche Permacon



Le 18 octobre dernier, le nouveau centre de recherche nord-américain de Permacon a été inauguré à Anjou en présence du maire de l'arrondissement d'Anjou, M. Luis Miranda.

Pionnier et champion de la croissance, Groupe Permacon demeure, depuis plus de cinquante ans, le plus important fabricant canadien de produits de bétons.

Depuis 2001, Permacon appartient à Oldcastle Architectural, un leader nord-américain dans la fabrication de produits de béton pour la maçonnerie, l'aménagement paysager ainsi que de produits spécifiques distribués au détail pour les bricoleurs en construction et en terrassement.

Avec 11 usines et plus de 700 employés, travaillant dans ses installations au Québec et en Ontario, Permacon dessert les clientèles institutionnelles, commerciales et industrielles.



Acier Midland est de retour!

Le 1^{er} mai dernier, Acier Midland Itée effectuait un retour en force sous la nouvelle bannière de Acier Midland 2007 inc. L'entreprise offre une gamme complète d'acier à outils spécialisés, d'aciers rapides et de produits métallurgiques (trempés). Cette firme dessert le secteur des matrices et poinçons, celui des moules, ainsi que le secteur des couteaux à machineries.

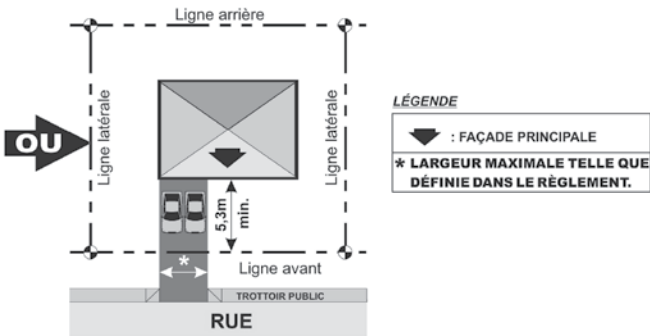
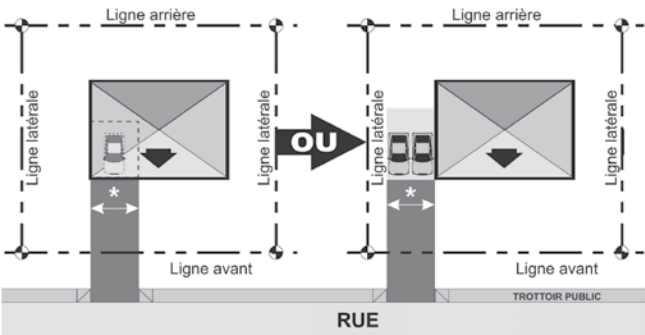
Acier Midland 2007 inc. a vu le jour grâce à la venue de nouveaux propriétaires œuvrant depuis plusieurs années dans le secteur de l'acier, notamment son président, Monsieur Raymond Perreault. Celui-ci est propriétaire de l'entreprise Les Chaînes de Traction Québec Itée d'Anjou depuis plus de 25 ans et s'est associé à plusieurs ex-employés clés d'Acier Midland Itée, toujours intéressés à servir une clientèle répartie à travers le Canada et dans le nord-est des États-Unis.

Nouveau règlement sur les allées d'accès

L'arrondissement d'Anjou a modifié le 6 novembre dernier le règlement de zonage concernant le nombre et l'emplacement des allées d'accès dans les zones résidentielles. Désormais, pour tout aménagement ou réaménagement d'un espace de stationnement en cour avant, un permis sera nécessaire et les normes suivantes devront être respectées, à savoir:

- pour les habitations unifamiliales, bifamiliales et trifamiliales, un terrain devra être aménagé pour recevoir une seule allée d'accès et cette allée devra être située dans la cour avant, soit vis-à-vis la façade principale de bâtiment ou d'un abri d'auto ou d'un garage, ou soit vis-à-vis la cour latérale;
- dans le cas d'un terrain d'angle, l'allée d'accès devra être située dans une des cours avant seulement;
- pour les habitations multifamiliales de plus de 2000 m² de plancher, il ne sera plus possible d'aménager plus de deux allées d'accès par ligne de rue;
- dans le cas où une allée supplémentaire serait nécessaire pour le stationnement d'un véhicule dont le volume hors tout est de plus de 23 mètres cubes (23 m³), cette allée ne devra pas comporter d'entrée d'accès, ne devra pas être pavée sur toute sa largeur et devra comporter deux bandes de roulement de la largeur des roues du véhicule installées sur le terrain;
- les allées d'accès en arc ne seront plus autorisées dans les zones résidentielles.

Pour tout renseignement, appelez-nous au **514 493-5115**.



Bac : aidez-nous à bien recycler

À Anjou, les résidents considèrent prioritaires les objectifs du développement durable. C'est pourquoi votre arrondissement tient à rappeler à tous l'importance de participer à la collecte sélective. En augmentant le volume de votre bac à recyclage, vous diminuez votre sac à déchets et aidez ainsi notre arrondissement à atteindre ses objectifs, dont celui visant notamment à réduire la quantité de résidus destinés à l'élimination. Par cette action, nous économisons l'espace occupé dans les lieux d'enfouissement, ce qui en prolonge la durée de vie utile et restreint le besoin d'en créer de nouveaux.

Vos vieux magazines et contenants ne vous servent plus? Offrez-leur une deuxième vie! Chaque objet recyclé aide à sauvegarder notre environnement.

Rincez vos contenants de verre, de plastique ou de métal ainsi que vos cartons de lait et boîtes de jus... Pensez à ceux qui les manipulent après vous!

Vos efforts portent vraiment fruit!

Vos objets recyclés seront transformés afin de pouvoir être réutilisés... et parfois sous une forme complètement différente!

- On peut faire de la litière pour les animaux avec les vieux journaux;
- Le verre peut servir dans la confection de blocs de béton;
- Le plastique sert pour d'autres contenants ou pour la fabrication de tissus comme le polar;
- Le métal est fondu pour lui donner une seconde vie.

Voilà une contribution efficace à la protection de notre environnement que nos enfants et petits-enfants apprécieront pleinement à l'âge adulte.

